

Cercle d'histoire
d'archéologie et de
folklore d'Uccle
et environs



Geschied- en
heemkundige kring
van Ukkel
en omgeving

UCCLENSIA

Numéro 51



7 Hef Jan Hove debut du XIV^e Laiterie de la Ferme Rose Uccle

2/150

Eau-forte d'Henri Quittelier

UCCLENSIA

Organe du Cercle d'histoire
d'archéologie et de folklore
d'Uccle et environs, A.S.B.L.
rue Robert Scott, 9
1180 - Bruxelles
Tél. 76.77.43 - C.C.P. 622.07

Orgaan van de Geschied- en
Heemkundige Kring van Ukkel en
omgeving, V.Z.W.
Robert Scottstraat, 9
1180 - Brussel
Tel. 76.77.43 - P.C.R. 622.07

Bulletin bimestriel
Avril 1974 - n° 51

Tweemaandelijks tijdschrift
April 1974 - nr 51

ONZE OMSLAG

Een deur die uitgeeft op een andere deur op een kier en waardoor men een andere ziet... Neen het is geen evocatie van het paleis van Marienbad; het is de binnenkant van het Hof ten Hove voor haar restauratie zoals Henri QUITTELIER het zag en tekende.

NOTRE PROCHAINE VISITE

Le samedi 27 avril nous visiterons deux specimens de l'architecture civile du début de ce siècle : l'hôtel Dubois (30, avenue Brugmann), construit en 1901 par Victor Horta et la Maison communale de Saint-Gilles construite de 1900 à 1904 par Alexis Dumont.
Rendez-vous à 14 h 15 devant l'hôtel Dubois (30, avenue Brugmann).

ONS VOLGEND BEZOEK

Op zaterdag 27 april zullen wij twee voorbeelden van bouwkunst van het begin van deze eeuw bezoeken, namelijk het hotel Dubois (30 Brugmannlaan) gebouwd in 1901 door Victor Horta en het gemeentehuis van Sint-Gillis gebouwd van 1900 tot 1904 door Alexis Dumont. Samenkomst te 14 u.30 voor het hotel Dubois (30 Brugmannlaan).

REUNION AMICALE AU WOLVENDAEL

Le jeudi 25 avril à 20 h.15, nous aurons le plaisir d'accueillir à nouveau M. Jacques DELMOITIE qui nous présentera cette fois le film qu'il a consacré à l'histoire de l'église romane de Watermael. Nous pensons que tous ceux qui ont vu et admiré son évocation du passé de Boitsfort ne voudront pas manquer cette nouvelle projection. (Entrée par l'école technique, 43, rue Paul Stroobant).

MAANDELIJKSE VRIENDENBIJeenKOMST IN HET PARK WOLVENDAEL

Op donderdag 25 april te 20 u.15 hebben wij weer het genoegen M. Jacques DELMOITIE te ontvangen, hij zal ons deze keer een film voorstellen gewijd aan de geschiedenis van de romaanse kerk van Watermaal. Wij nemen dat diegenen die de voorstelling over het verleden van Bosvoorden gezien hebben niet zullen nalaten ook deze projectie te komen bewonderen.

A PROPOS DU DOMAINE DE LA HULPE

Faisant écho à notre article consacré au domaine de La Hulpe, (voir Ucclesia n° 49, pp. 11 - 13 de décembre 1973), M. José DESMARETS, membre de la Chambre des Représentants, avait adressé le 13 décembre dernier au Ministre de la Culture française une question écrite à laquelle il fut donné réponse le 8 janvier suivant. Voici ces deux textes que M. DESMARETS a bien voulu nous communiquer :

Question - Deux fois en quinze jours, les membres du Gouvernement se sont réunis récemment au château de La Hulpe.

Le Château de La Hulpe, au centre d'un parc admirable, fut pendant trois générations la propriété et la résidence du chef de la famille SOLVAY. Le comte SOLVAY de La Hulpe est décédé le 17 octobre 1972, léguant son château "au Ministère de la Culture française, pour en faire un centre de loisirs".

Monsieur le Ministre de la Culture française ne peut-il communiquer la clause testamentaire se rapportant au domaine et nous fixer sur l'affectation future de celui-ci qui devait être clairement définie dans le respect des volontés testamentaires ?

Réponse - Le Comte Ernest-John SOLVAY de La Hulpe a fait donation à l'Etat belge du domaine de La Hulpe par acte du 4 janvier 1963. Cette donation, acceptée par l'arrêté royal du 15 janvier 1963, contenait une réserve d'usufruit qui s'est éteinte le 17 octobre 1972, date de décès du donateur.

L'acte de donation indique de manière précise les objectifs poursuivis par le donateur : ils sont de deux ordres.

Le but essentiel est de maintenir dans leur intégrité le domaine de La Hulpe et tous les biens qui le composent et de conserver tant à l'ensemble qu'à ses éléments son caractère actuel. Par ailleurs, le donateur prévoit l'affectation du domaine à des buts culturels, en précisant que leur définition sera déterminée par le Ministre de la Culture française.

L'affectation a été définie, conformément à la volonté du donateur, par arrêté royal du 16 avril 1973, qui a érigé le domaine en Centre culturel destiné à l'organisation des manifestations culturelles et de rencontres d'intérêt international, national ou régional, et prévu la possibilité de le rendre accessible au public. Cet arrêté a également confié le soin de créer et de gérer ce Centre culturel à une A.S.B.L.

Cette formule de gestion a été choisie, car elle paraissait la plus adaptée au respect des volontés et des charges imposées par le donateur, notamment en matière de reprise du personnel en service au moment du décès. L'association a été constituée le 21 juin 1973 sous la dénomination, en hommage au donateur, de "Fondation culturelle Solvay de La Hulpe". J'en ai approuvé les statuts.

Le conseil d'administration est composé des fonctionnaires généraux de mon département et de représentants d'autres départements qui m'ont paru, en raison de leur compétence, pouvoir l'épauler efficacement dans son action.

Les statuts prévoient également la désignation de membres représentant les milieux intéressés par l'activité de la fondation. Ils seront désignés prochainement.

Le conseil d'administration élabore actuellement un programme d'activité qui me sera soumis sous peu. C'est à ce moment qu'il sera possible de préciser publiquement les modalités concrètes d'utilisation de cet ensemble.

Je puis assurer l'honorable Membre qu'elles seront conçues dans le respect de la volonté du donateur.

Nous constatons que la réponse de M. FALIZE, pour instructive qu'elle soit, n'en pêche pas moins par un point.

La clause testamentaire dont M. DESMARETS demandait communication n'a pas été divulguée. Le Ministre s'est borné à en transmettre un résumé qui pourrait ne pas être exempt d'une certaine subjectivité. Le donateur a-t-il vraiment accordé de la sorte un blanc-seing au Ministre de la Culture française en ce qui concerne l'affectation du domaine ?

A propos de cette dernière, on notera que sa mise à la disposition du public n'est qu'une "possibilité" prévue.

On peut aussi s'interroger quant à l'intérêt international, national ou régional des réunions qui s'y sont déjà tenues ?

C'est donc bien une affaire à suivre et, en ce qui nous concerne, nous ne pouvons que transmettre le flambeau à la presse quotidienne ou hebdomadaire en souhaitant qu'elle ne le laisse point s'éteindre.

J.L.

Signalons encore que les statuts de la "Fondation culturelle Solvay de La Hulpe" ont été publiés aux Annexes du Moniteur Belge du 12 juillet 1973 sous le n° 5006. Quant aux membres du conseil d'administration, au nombre de neuf, la liste en a été publiée dans les Annexes du 9 août 1973 sous le n° 6152. La présidence en a été confiée à M. Jean REMICHE, administrateur général des affaires culturelles du Ministère de l'Education nationale et de la Culture française. L'administration des Eaux et Forêts y est représentée par son directeur général, M. Emile CLICHEROUX.

DE KONINKLIJKE HARMONIE SINT ROCHUS (4)

Het was het tijdperk van de grote welvaart : de maatschappij onder leiding van een muzikant, zo eenvoudig als talentvol en aan het hoofd als voorzitter, de Heer Florimond STOCKHEM, omrigd door een ijverig bestuur. En, er wordt stilaan en met voorzichtigheid gesproken over het eventueel deelnemen aan een wedstrijd, om alzo de kracht en de muzikale vaardigheid van de maatschappij te kennen. De chef gaat akkoord en deelt het optimisme van de muzikanten. De jongeren trappelen van ongeduld, de ouderen laten zich overtuigen en, in augustus 1931, neemt de maatschappij deel aan de internationale wedstrijd te Malmedy, waar de volgende prijzen behaald werden :

Eerste prijs van lezen op zicht,
 Eerste prijs van uitvoering,
 Eerste prijs voor leiding voor de muzikmeester
 Een Ereprijs kwam dit alles bekronen.

Wat een onvertegelijke dag. Voor een begin was het niet slecht. Korte tijd nadien, werd het lokaal gevestigd aan de Globe in de herberg "Het Rad - La Roue". In 1939 ontviel ons de Heer Emile Thys, een van de beste muzikanten en tweede hulpmuzikmeester.

OORLOG 1940-45

Het volgende jaar en amper een kwart eeuw geleden, werd de hemel van ons vaderland verduisterd door donkere wolken.

1940 - De jonge muzikanten worden onder de wapens geroepen. Weer is Sint-Rochus daar om zijn beschermelingen veilig te stellen.

Na de achtiendaagse veldtocht ; kwamen alle muzikanten weer opdagen. Ongelukkig, sloeg het noodlot toe, gedurende de vier opeenvolgende jaren, bij diegenen die thuis waren.

Op 9 maart 1942, doet een droevig bericht de ronde te Ukkel. De zo geëerde voorzitter, Florimond STOCKHEM, is overleden. De dood greep bluisem snel om haar heen en veldt deze man in de bloei van het leven.

Het zou ondankbaar zijn, te zwijgen over de waarde van zul één man. Was hij niet de spil en de ziel van de maatschappij, en gaf hij niet het beste voor zijn geliefde muziekmaatschappij ? Laat ons hier samenvatten, wat de Heer DEBROYER, sekretaris, in zijn afscheidrede sprak.

"Waart U niet een puike voorzitter voor de maatschappij, gewoon en toch grootmoedig, eenvoudig en toch edelmoedig, toegevend en toch wilskrachtig, minzaam en nauwkeurig.

Door Uw verlicht en zelfzeker, bestuur, door harde wilskracht en gedurige arbeid, hebt U de maatschappij het schitterendste tijdperk geschonken.

Langs Uw groot hart, hebt U ze doen groeien buiten de gewone omvang van een maatschappij, tot één grote familie, waar vriendschap en toewijding echt waren".

Helaas, het noodlot was onverbiddelijk.

Op 13 oktober 1945, sterft onze genegen muzikmeester, de Heer DANNAU. Gedurende twintig jaar had hij de Harmonie geleid. Hij was niet alléén, een muzikant van hoog gehalte, maar ook een merkwaardig opvoedkundige en een trouwer vriend. Door zijn noeste arbeid, wilskracht en vakkunde, bracht hij de Harmonie tot een graad van volmaaktheid, nog nooit bereikt.

In mei 1946, ontviel de Heer Frans DENAYER, een van de onvermoeibare werkers van zijn dierbare falanks.

Frans DENAYER, op zijn beurt, ontviel de maatschappij. Het was niet mogelijk en nochtans, de voorzienigheid verlangde het. Hij was een hoffelijk, oprechte en eenvoudige man.

Gelukkiglijk, dat deze wrede ogenblikken de plaats ruimden voor nieuwe hoop. In 1944, werd de Heer DANNAU opgevolgd door een van zijn medeleerlingen van het Conservatorium van Brussel, de talentvolle bestuurder van de Muziekschool van Vilvoorde : de Heer DEWANDELEER.

(vervolgd)

H. RIJCKAERT

UCCLE SOUS LE PREMIER EMPIRE

Faire mieux connaître l'histoire communale étant un des objectifs de notre société, nous croyons intéressant de publier ces extraits d'une description d'Uccle découverte récemment dans les archives du Cadastre (1).

Rédigé dans un style pittoresque, vraisemblablement en 1813 par un fonctionnaire resté inconnu, ce document atteste l'engouement croissant des riches citadins en quête d'une seconde résidence pour la région uccloise ; il nous fournit également des renseignements sur la vie économique et en particulier sur l'industrie implantée dans ce milieu rural.

"Cette commune (Uccle) présente un terrain généralement montueux entrecoupé de collines en pente plus ou moins rapide qui le rendent difficile pour la culture et le transport des engrais.

Le sol de la commune d'Uccle est d'une médiocrité reconnue, la partie la plus estimée est la campagne dite de Vleurgat aboutissant aux maisons du hameau de ce nom et une autre partie ou plaine avec pente douce et favorable exposition, située au centre de la commune et contiguë au vieux chemin dit de Saint-Job. Le reste du territoire est un mélange de terre et de sable, un composé de sable pur, de pierre marneuses et de cailloux ronds, ou de sable aride et brûlant.

Le terrain est assez bien cultivé, et par sa qualité n'est productif qu'autant que l'été est pluvieux. Encore (sic) si les pluies (sic) sont trop abondantes, beaucoup de grains semés sur les coteaux sablonneux ont-ils l'inconvénient d'être par la force des eaux déchaussés, déracinés et emportés avec les engrais dans les vallées et les ravins.

Le village d'Uccle par son site pittoresque, par son aspect sauvage, par ses chaînons de coteaux boisés qui s'élèvent en étage, par l'essence variée de ses bois dont beaucoup restent toujours verts (sic) et par l'abondance des sources qui découlent des collines voisines dans les vallées ombragées d'arbres qui les environnent, a fixé l'attention de plusieurs propriétaires qui ayant su apprécier le luxe naturel de cette contrée y ont fait construire des maisons de campagne où ils viennent sans éclat et sans bruit passer la belle saison ; elles n'étaient pas, il est vrai, la somptuosité des arts, ni la superbe architecture des maisons de campagne de Laeken, mais en revanche elles surpassent de beaucoup ces dernières en agréments tant par la beauté des jardins, des bosquets et des parterres en tout genre, que par l'abondance des eaux qui, distribuées dans des canaux souterrains tantôt s'élancent dans les airs tantôt retombent en cascades, ou s'étendent en nappe de cristal le long de tapis verdoyants où il règne une continuelle et délicieuse fraîcheur (2). La situation à l'écart de ces retraites enchantées fait que le calme qui y règne n'en est interrompu que par le chant des oiseaux et non par le bruit lugubre occasionné par le roulement des chars modernes (3) ni par le coassement de troubadours vagabonds, et le raclement impitoyable des ménétriers de kermesses (4), non plus que par le fracas importun des curieux piétons (sic) de Bruxelles qui tout poudreux vont la bouche béante en plein soleil (5) admirer les hôtels champêtres de la commune de Laeken".

"Hameaux : le plus remarquable est celui dit de Saint-Job. Ce malheureux petit hameau bâti sur un fond marécageux est entouré du bois de Soignes(6) et de coteaux sablonneux et à dix minutes de la route de Namur (7) ; ce qui en égaye

un peu la vue est la petite maison de campagne du ci-devant prince de Ligne (3) que l'on aperçoit de la route de Namur et où l'on arrive par une avenue proprement pavée. Du reste sous le rapport de la pauvreté (ce hameau) ressemble assez bien à celle de son patron (Saint-Job).

C'était du temps du gouvernement autrichien une chapellenie renommée par le jour de sa dédicace. La classe de peuple la moins moyennée (sic) des deux sexes de la ville de Bruxelles venait processionnellement brûler des légions de cierges en l'honneur du saint patron ; et cela dans les premiers jours de mai. Ces dévotions duraient huit jours et huit nuits. Les bois qui cernent le hameau ne retentissaient pendant ce temps que des cris et des chants de toute espèce des pèlerins et des pèlerines. Les plus grands miracles du saint patron tournaient au profit de la population.

Cette kermesse n'est plus à beaucoup près ce qu'elle a été au dire des vieux habitués".

Sur les moyens d'existence de la population rurale, l'auteur est laconique ; il se borne à mentionner l'élevage de chevaux pour les cultivateurs, l'agriculture, la fabrication de papier gris et le commerce de fromages. Il ajoute cependant que la journée de travail vaut 12 sols du pays (ou 1,03 fr) pour les hommes et 3 sols (ou 0,72 fr) pour les femmes et enfants ; "ce prix comprend la boisson qu'on a coutume de leur donner". Quant à l'assolement, il est de cinq ans pour les terres de 1ère et 2ème classes, de trois ans pour la troisième et de deux pour la quatrième. Au chapitre consacré aux terres arables, on trouve ce détail curieux : "la quatrième classe se compose d'un sable aride mêlé de cailloux et de coquillages provenant dit-on du Déluge ; elle a huit pouces de profondeur (21 cms), telle que le n° 73 de la section F appartenant à M. Van der Dilt (9)". La rubrique consacrée aux industries comprend une description des moulins à grains et à papier, des brasseries et d'une imprimerie d'indiennes. En voici le texte :

"Moulins à eau à grains

1ère classe :

N° 159 section G, appartient à M. Gaucheret, de Bruxelles. Situé sur le ruisseau dit de Saint-Job (10), il est composé de deux tournans (sic) et de trois couples de meules. La chute d'eau est d'environ huit pieds. Il ne peut se procurer à moudre qu'en cherchant du grain à Bruxelles ce qui occasionne de grands frais et l'eau y manque encore assez fréquemment. D'après les renseignements que je me suis procurés, j'ai fixé son revenu brut à 763 frs ; son revenu net à 512 frs.

N° 179 section G, appartient à M. Van Langenhoven, de Bruxelles. Situé sur le ruisseau dit de Saint-Job et de Linkebeek (11), il est composé de deux tournans (sic) et de trois couples de meules. La chute d'eau est d'environ dix pieds. Il serait supérieur aux autres moulins en valeur s'il n'était aussi éloigné de la chaussée où l'on ne peut arriver que par des chemins presque impraticables en hiver ce qui fait que l'on doit forcément prendre les chemins de terre par la commune de Forest. Revenus : assimilés aux précédents.

2ème classe :

N° 30 section G, appartient à M. de POEDERLE. Situé sur le ruisseau de Saint-Job et de Linkebeek (12), il est composé de deux tournans (sic) et de trois couples de meules. La chute est d'environ huit pieds. Revenu brut : 576 frs, net 384 frs.

N° 305 section G, appartient à M. DE GHENST. Situé sur le ruisseau Kelevoet (sic) (13), il est composé de deux tournans (sic) et de deux couples de meules. La chute d'eau est d'environ treize pieds. L'eau y manque très fréquemment en été pendant les grandes sécheresses. Revenus : assimilés aux précédents.

3ème classe :

N° 15 section F, appartient à Joseph van den Borre, meunier. Situé sur le ruisseau dit Geleydbeek (sic) (14), il est composé de deux tournans (sic) et de trois couples de meules. La chute d'eau est d'environ douze à treize pieds. L'eau y manque très souvent et il ne peut moudre que durant quelques heures par jour en été et pendant les grandes gelées. Revenu brut : 480 frs, net 320 frs.

N° 202, section E, appartient à M. Deligne (15). Situé sur le ruisseau dit de Saint-Job, il est composé de deux tournans (sic) et de deux couples de meules. La chute d'eau est d'environ dix-huit pieds. L'eau y manque aussi très souvent. Revenus : assimilés aux précédents.

4ème classe :

N° 133 section A, appartient à M. De Putte. Situé sur le ruisseau d'Uccle (16), il est composé d'un tournant et de trois couples de meules. L'eau y manque de façon qu'il ne peut moudre que deux à trois heures par jour en été et pendant les gelées. Revenu brut : 384 frs, net 256 frs.

N° 304 section D, appartient à M. Claessens. Situé sur le ruisseau de Saint-Job (17), il est composé d'un tournant et de deux couples de meules. La chute d'eau est d'environ onze pieds. Il manque d'eau comme ple précédent et est reconnu de faible produit. Revenus : assimilés aux précédents.

Moulin à vent

N° 14 section C, appartient à M. De Waersegger, Joseph (18). Très faible produit à cause de sa mauvaise situation ou de sa mauvaise construction. Revenu brut : 144 frs, net 96 frs.

Moulins à papier gris

1ère classe :

N° 140 section E, appartient à Mme de Boubers (19). Situé sur le ruisseau de Saint-Job, travaille avec une cuve. Revenu brut : 334 frs, net 256 frs.

N° 115 section E, appartient à M. De Paep (sic) (20). Situé sur le même ruisseau, travaille avec une cuve. Revenus : assimilés aux précédents.

2ème classe :

N° 222 Section F, appartient à Sébastien Mommaert (21). Situé sur le ruisseau dit Linkebeek, travaille avec une cuve. Revenu brut : 360 frs, net 240 frs.

3ème classe :

N° 209bis, section E, appartient à M. De Ligne (22). Situé sur le ruisseau dit de Saint-Job, travaille avec une cuve. Revenu brut : 225 frs, net 150 frs.

4ème classe :

N° 109 section E, appartient à Jacob Coosemans (23). Situé sur le même ruisseau. Reconnu de faible produit. Revenu brut : 130 frs, net 120 frs.

Brasseries1ère classe :

N° 13 section F, appartient à M. Van Ophem (24). Se compose de deux chaudières (de 33 et 25 hectolitres) et de deux cuves (de 60 et 30 hectolitres) et d'une distillerie avec chaudière de 4 à 5 hectolitres. Revenu brut : 240 frs, net 160 frs.

3ème classe :

N° 29 section G, appartient à Sébastien Van der Elst (26). Se compose de deux chaudières (de 26 et 15 hectolitres) et de deux cuves (de 35 et 25 hectolitres). Revenu brut : 105 frs, net 70 frs.

N° 196 section D, appartient à Egide Coosemans (27). Se compose de deux chaudières (de 33 et 25 hectolitres) et d'une cuve de 60 hectolitres. Revenus : assimilée à la précédente.

4ème classe :

N° 32 section C, appartient à Joseph Ceuppens (23). Se compose d'une chaudière de 20 hectolitres et d'une cuve de 24 hectolitres. Elle est inactive les trois quarts du temps et ne produit que quelques brassins par an. Revenu brut : 45 frs, net 30 frs.

Fabrique imprimerie de coton

N° 67 section G, appartient à M. De Genst, Antoine qui n'y emploie à présent que 15 à 20 ouvriers (23). Située sur le ruisseau dit de Stalle, composée de deux tournans (sic) servant à mouvoir les cylindres. Revenu brut : 240 frs, net 160 frs."

L'auteur de ce rapport consacre aussi un paragraphe aux habitations qu'il range en douze classes définies comme suit :

- 1ère classe : maisons de campagne les plus grandes et les mieux bâties
- 2 et 3èmes : maisons de campagne moins vastes
- 4 et 5èmes : maisons des principaux brasseurs et les plus grandes auberges
- 6 et 7èmes : fermes et des plus petites auberges et cabarets
- 8 et 9èmes : petites fermes et maisons d'artisans.
- 10ème : maisons d'artisans et de gens de métiers bâties en pierre, briques et argile et le plus souvent n'ont que des façades en dur.
- 11 et 12èmes: chaumières

NOTES ET REFERENCES

- 1) A.G.R. Cadastre, n° 267. Cette description est jointe à un document ayant pour titre "Procès verbal de la délimitation du territoire de la Commune d'Uccle et de sa division en sections, par Jean-Laurent Haccart, géomètre de 1ère classe du Département (de la Dyle), en exécution des instructions du Ministre des Finances du 1.12.1807".

- 2) La cascade du Wolvendael, la grande fontaine de Stalle et le jardin romantique de M. Plasschaert ont sans doute inspiré à l'auteur cette évocation idyllique.
- 3) Ecrit en 1813, rappelons le...
- 4) L'art populaire et le folklore étaient peu prisés des "honnêtes gens".
- 5) La pâleur jugée aristocratique était à la mode au temps des ombrelles.
- 6) Entouré : le terme était excessif. Un regard sur la carte de Ferraris suffit pour s'en convaincre. Au S.E. et au S.O. Saint-Job était séparé du bois du Fond Roy et de la forêt par les terres dites "Den Ham" et "Den Naval(Avijl)". Au N.E. et au N.O. le "Carloovelt" et le champ dit "Den Dooren" s'étendaient jusqu'au Dieweg.
- 7) Lisez : la chaussée de Waterloo.
- 8) Le prince Louis de Ligne (1785 + 1813), fils puîné du feld-maréchal, avait épousé en 1803, Louise, comtesse-van der Noot de Duras (1735 + 1864), fille de Jean-Joseph van der Noot, comte de Duras et dernier baron de Carloo. Elle avait hérité des biens considérables, entre autres à Boitsfort et à Uccle. Dans cette dernière commune, avec ses 103 hectares, elle occupait la première place sur la liste des grands propriétaires. Ajoutons que sous l'Empire, seuls les titres octroyés par Napoléon pouvaient être portés ce qui explique les qualifications de "ci-devant prince" et plus loin, à propos des moulins, de "M. De Ligne". Ceci vaut également pour le baron de Poederlé devenu "M. de Poederlé" (cfr note 12).
- 9) Incorporé à la parcelle n° 79 sur les plans Vandermaelen et Popp, ce terrain s'étend entre le Moensberg et la ligne de chemin de fer. Son aire est aujourd'hui traversée par la rue du Bourdon.
- 10) Le moulin de Neckersgat, sur la rive droite du Geleytsbeek date de 1667. Bien qu'inactif depuis 1913, il existe toujours près de l'entrée inférieure du domaine de l'O.N.I.G. Un instant menacé par la construction d'une route il a pu être sauvé et est actuellement habité. Depuis 1660, il appartenait aux Gaucheret qui possédaient en ce lieu les parcelles n° 155 à 163 (= n° 209 à 221 sur les plans VDM et Popp) soit 7 h. 10 a. 45 ca.

Pour situer ces différents moulins, on peut se référer à la carte annexée à l'excellent travail du regretté H. Crokaert "Les Moulins d'Uccle" en Folklore brabançon n° 155 (1962), pp. 289 à 329. D'intéressants renseignements sont aussi à glaner dans "Les moulins du Brabant" publié par le Service de recherches historiques et folkloriques de la Province de Brabant, Bxl. 1961, 324 app.
- 11) Le Creetmolen ou moulin de Liefkenshoek, sur la rive gauche en aval du précédent. Il se trouvait à l'angle de la rue de l'Etoile et du Keyenbempt. Son propriétaire possédait les parcelles G. 164 à 166 et 176 à 181 (= 221 à 224 et 232 à 237 sur les plans VDM et Popp) soit 90 A 90 C.

H, Crokaert, op. cit. p. 312.
- 12) Le moulin de Mirlo ou Tervenmolen, sur la rive droite en aval du précédent. Il était situé en face de la Brasserie du Merlo, dans l'angle formé par la chaussée de Neerstalle et la rue du Merlo. Il occupait les parcelles G.79 à 81 (= 90 à 92 sur les plans VDM et Popp). Son propriétaire, qui était baron

- sous l'Ancien régime (cfr note 3), possédait 8 ha 37 a. 30 ca dans cette section. La totalité de ses biens à Uccle atteignait 13 ha. 24 a. 65 ca. H. Crokaert, op. cit. pp. 313 à 315.
- 13) Le moulin de Steen ou Molensteen, sur la rive droite du Linkebeek. Quelques bâtiments agréablement peints en rose subsistent à l'extrémité de la rue Molensteen. La roue et le bief ont disparu mais le tracé du ruisseau reste visible. Pierre De Genst possédait les parcelles G.301 à 305 (= G. 347 à 353 sur les plans VDM et Popp) soit 97 a. 65 ca. En 1836, le moulin qui portait le n° 354 appartenait à J. Michiels. H. Crokaert, op. cit. pp. 319-320.
- 14) Sur la rive droite du Geleytsbeek, près de la chaussée d'Alseberg, le moulin du Château d'Or (Guldenkasteelmolen) devait son nom à la brasserie voisine (cfr note 24). Tout cet ensemble a été rasé récemment pour permettre la création d'une route. H. Crokaert, op. cit. pp. 303-309.
- 15) Le moulin d'Ouderghem, sur la rive droite du Geleytsbeek, devait son nom au prieuré de Val-Duchesse (appelé autrefois "het Clôoster van Auwerghem") auquel il avait appartenu avant d'entrer dans le patrimoine des seigneurs de Carloo. La fille du dernier baron de Carloo avait épousé le prince Louis de Ligne dont il est question ici (cfr note 3). Il était situé le long de la chaussée de Saint-Job en bas de l'avenue de la Chênaie (= E. 233 sur les plans VDM et Popp). H. Crokaert, op. cit. pp. 302-303.
- 16) Le clipmolen encore appelé aujourd'hui le Moulin blanc, sur la rive gauche de l'Ukkelbeek, à Stalle. Les bâtiments transformés existent toujours dans un grand jardin agrémenté d'une belle pièce d'eau où s'ébattent cygnes et canards, à l'angle des rues de Stalle et Rittweger. H. Crokaert, op. cit. pp. 296 à 299.
- 17) Le Broeckmolen, sur la rive droite du Geleytsbeek, était situé à l'angle de l'avenue Dolez, en face de la Vieille rue du Moulin. Son propriétaire était Jacques Claessens, de Bruxelles (= D. 170, 171 sur les plans VDM et Popp).
- 18) Au hameau de Vleurgat (aujourd'hui "La Bascule"), dans la rue de la Bascule à hauteur de sa jonction avec la rue Stanley (= C.12 sur les plans VDM et Popp). Son origine remontait à 1699. Sa silhouette fut reproduite par Guillaume Vogels et Hippolyte Boulanger. Il fut démoli entre 1830 et 1835. Les Moulins du Brabant, op. cit. pp. 109-111.
- 19) Le Cortenboschmolen ou moulin Granville avait appartenu aux Alexiens, de Bruxelles, ce qui lui avait aussi valu le nom de Cellebroedersmolen. Sur la rive droite du Geleytsbeek, en contrebas de la chaussée de Saint-Job et en face de la rue du Château d'Eau (= E.243 sur les plans VDM et Popp). Sa propriétaire était la veuve de J.L. de Boubers, un lillois qui avait établi une fonderie de caractères à Bruxelles, en 1763, puis créé, en 1780, avec l'appui du prince de Salm-Kyrbourg, les Papeteries de Dieghem. Devenu imprimeur-éditeur, il avait publié en 1782 une "Description de Bruxelles". J. Crokaert, op. cit. pp. 303 à 305
L. Verniers, Un millénaire d'histoire de Bruxelles, Bxl. 1965, pp. 414, 464 et 474.

- 20) Sur la rive gauche du Geleytsbeek, le moulin du Papenkasteel dépendait du domaine du même nom. Il en subsiste les dépendances en bordure de la chaussée de Saint-Job. Sous l'Empire, il appartenait à Joseph-Henri de Pape de Wyneghem (+ 1830). (= E. 202 sur les VDM et Popp).
H; Crokaert, op. cit. pp. 305-307
A. Wauters, Histoire des environs de Bruxelles. Bxl 1855, t. III, pp. 649-650.
- 21) Le Nieuwe Bauwmolen ou moulin Crockaert existe encore sur la rive droite du Linkebeek au bas de la rue du même nom, à proximité de la chaussée d'Alseberg. Ce moulin à papier, converti en moulin à grain en 1718, n'aurait plus changé de destination. L'auteur de la description se serait-il laissé induire en erreur, le propriétaire du moulin étant papetier ? Il portait d'ailleurs le nom d'une famille qui s'était illustrée dans l'impression et l'édition.
H. Crokaert, op. cit. pp. 316-318 (F.114 sur les plans VDM et Popp).
Les Moulins du Brabant, op. cit. p. 163
- 22) Le Coudenborremolen ou Slypmolen, sur la rive droite du Geleytsbeek, au carrefour formé par la chaussée de Saint-Job, la rue Basse et le Cauwberg. Comme le moulin d'Ouderghem (cfr note 15), il appartenait sous l'Ancien Régime au baron de Carloo (cfr note 3). (= E.282 sur les plans VDM et Popp). D'après Crokaert, il était en ruine et abandonné à la fin du XVIIIème siècle. Il semble qu'il ait été restauré ensuite.
H. Crokaert, op. cit. p. 302.
- 23) Le moulin de Kinsendael, sur la rive gauche du Geleytsbeek, à l'angle de la chaussée de Saint-Job et de la rue Engeland. (= E.134 sur les plans VDM et Popp). Son propriétaire, Jacob Coosemans, était papetier et semble avoir possédé un autre moulin à Linkebeek.
H. Crokaert, op. cit. p. 307.
Les Moulins de Brabant, op. cit. p. 252
C. Theys, Geschiedenis van Linkebeek. Brussel 1957. p. 162
- 24) La brasserie du Château d'Or (Guldenkasteel), la maison de campagne et le moulin du même nom ont été rasés récemment pour permettre la construction d'une route. L'ensemble était situé près de la chaussée d'Alseberg, entre la gare de Calevoet et le Bourdon. L'auberge qui portait le même nom existe toujours. La brasserie appartenait alors à Jacques van Ophem (1758 + 1847), agent municipal (1795-1797) puis maire d'Uccle (1808-1812). Son fils Egide reprit ses affaires et fut bourgmestre d'Uccle de 1830 à 1836 et de 1843 à 1854.
P. De Tienne et F. de Cacamp, Généalogie van Ophem, in Brabantica, Bxl. 1971, t. X 2ème partie, pp. 1122-1123.
- 25) La brasserie de la Couronne, à Stalle, déjà connue en 1564, a disparu pour faire place aux bureaux de la S.A. BROWN BOVERI, dans la rue de Stalle.
- 26) La Brasserie du Merlo, chaussée de Neerstalle, est devenue un bâtiment militaire (Quartier Merlo). Appelée "Den Meirlaen", elle existait déjà en 1562.
Uccle au temps jadis, Uccle 1950, pp. 152 à 154.

- 27) La Guldenhuys ou Gildenhuis, brasserie disparue près de la place de Saint-Job, entre la chaussée de ce nom et l'avenue J.P. Carsoel.
- 28) Située au hameau de Vleurgat. Il s'agit vraisemblablement de la brasserie Saint-Job, édifiée à la limite d'Uccle et d'Ixelles, entre l'avenue Molière et la rue de la Bascule.
- 29) Antoine De Genst était propriétaire des parcelles G. 63 à 74 et G. 82-83, soit d'un terrain de 4 h. 7 a. 56 ca. sur lequel étaient bâtis sa demeure et ses ateliers. L'ensemble s'étendait de part et d'autre de la rue Baron Van Hamme, le long de la rue de Stalle et de la chaussée de Neerstalle. En 1836, les parcelles G.70 à 84 appartenaient à T. Wilson dont la blanchisserie et l'imprimerie de coton portaient le n° G.74 (cfr Sonveaux E. - L'usine de cotonnade à Stalle, in Ucclesia n° 40, pp. 2 à 6).

Jacques LORTHIOIS

NOTRE VISITE A LA MAISON D'ERASME

L'abondance de matière nous a contraints à différer jusqu'à présent la publication de son compte rendu. Nous espérons que M. Van den Branden, le Conservateur qui nous a si aimablement accueillis, ne nous en tiendra pas rigueur.

Dans cette ancienne demeure canoniale, à l'ombre de la collégiale d'Anderlecht, nos membres qui s'étaient déplacés en grand nombre, ont trouvé en M. Van den Branden un cicerone d'une érudition étourdissante. Grâce à la magie de son verbe, l'auteur de l'Eloge de la Folie est revenu hanter pour une heure qui nous a parue bien brève son éphémère retraite brabançonne. Une visite aux collections érasmiennes qui ne cessent de s'enrichir a suivi cet exposé.

Au moment de prendre congé de notre hôte, la reproduction d'un croquis du défunt "Luizemolen" exécuté en 1949 lui a été offerte pour les archives du Musée.

Julien DILLENS ET LES BAS-RELIEFS DES DEUX-ALICES

Dans notre bulletin de février, Melle LADOS van der MERSCH jetait déjà un cri d'alarme pour obtenir la sauvegarde des deux frontons ornant la clinique des Deux-Alices, qui sera démolie prochainement.

Nous publions aujourd'hui un article d'Henri QUITTELLIER, Président d'Honneur d'Uccle Centre d'Art, Membre d'Honneur de notre cercle, qui lui aussi lance un appel pour que tout soit fait pour sauver ces deux chefs-d'oeuvre et veiller à ce qu'ils demeurent à Uccle, où ils font partie du patrimoine artistique local.

Julien DILLENS, sa vie durant, s'est débattu dans des difficultés matérielles de toutes espèces. Malgré cela, l'oeuvre qu'il réalisa fut considérable.

Peu de sculpteurs ont dessiné autant que lui car il faisait sienne la règle d'un maître italien "Pas un jour, sans une ligne !" Julien DILLENS estimait et vénérail les grands maîtres du passé tout en s'efforçant de se libérer de leur influence et d'être indépendant.

La liste de ses travaux serait beaucoup trop longue à énumérer. Citons en seulement les principaux :

Vers 1870, il travailla pour Carrier Belleuse et pour Rodin (envers qui il professait beaucoup d'admiration) aux sculptures ornant le bâtiment de la Bourse de Bruxelles.

C'est en 1875 que l'artiste exposa sa première oeuvre.

En 1878, DILLENS obtint le Grand Prix de Rome.

Le sculpteur se rendit en Italie où il séjourna pendant quatre ans. Il en rapporta quantité de travaux, des chefs-d'oeuvre qui, longtemps méconnus, ne furent exposés qu'après la mort du maître survenue en 1904.

Après son voyage en Italie, DILLENS termina, entre autres :

- un groupe "la Justice inspirée par le Droit et la Clémence" qui se trouve au Palais de Justice de Bruxelles ;
- les quatre "Parties du Monde" qui ornent la façade de la maison "Au Renard" à la Grand'Place ;
- le superbe Persée, au Musée de Bruxelles ;
- les huit Lansquenets de la Maison du Roi ;
- les deux belles figures du Monument Anspach qui se trouvait jusqu'il y a peu à la Place de Brouckère ;
- plusieurs statues de gens de métiers au Square du Petit-Sablon ;
- le monument édifié à la gloire d'Evrard t'Serclaes, au coin de la Grand'Place et de la rue Charles Buls (la main de ce monument qui fait l'objet d'une curieuse croyance populaire est littéralement polie par la caresse des passants) ;
- l'admirable figure tombale "Le Silence", à l'entrée du Cimetière de Saint-Gilles ;
- la "Source" une autre figure tombale ; etc...

Mais, parmi les oeuvres les plus importantes de ce sculpteur, il y a les deux frontons d'une valeur artistique inestimable qui décorent la façade de l'Institut des Deux-Alice, à Uccle. Il convient de rendre au grand statuaire que fut Julien DILLENS l'hommage qui lui est dû en assurant à ces deux frontons - dont la commune d'Uccle peut à juste titre s'enorgueillir - un emplacement nouveau qui en fera mieux ressortir la beauté et la grandeur.

Henri QUITTELIER
Président d'Honneur d'Uccle Centre d'Art